

Décret

Générale

colonial

Décret n° 70-1323 Décret portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française en Somalie (JORF. du 9 Janvier 1971, p. 330)

n° 70-1323

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
7 janvier 1971

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1971

Date du numéro
25 janvier 1971

VISAS

Le Président de la République, Président de la Communauté, Sur le rapport du Premier Ministre et du Ministre des Affaires étrangères

Vu l'article 13 de la Constitution : Le Conseil des Ministres entendu.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— M. Robert Duvauchelle, conseiller des affaires étrangères de 13 classe, 3^e échelon, est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française en Somalie, en remplacement de M. Jean Desparmet. Art. 2. — Le Premier Ministre et le Ministre des Affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.